

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 juin 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/06/2022

Présents : 15

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 2

**Présents :** Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Didier VORDY, Harmonie GONZALEZ

Votants: 17

Pour: 17

Contre: 0

**Représentés :** Marie LORENTE par Francis BOUTES, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

**Présents non votants :**

**Excusés :** Jean-Noël BADENAS, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFURIE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Philippe VIDAL, Bernard COSTE

**Absents:**

**Objet: Culture : convention Orchestre du Pays spectacle condensé " 1907 les 12 dimanches d'un printemps "**

L'orchestre de Pays, créé depuis 2007, composé de plus de 80 personnes a permis à des amateurs d'être accompagnés par des professionnels pour servir et faire rayonner des créations ancrées dans l'histoire locale. Cette aventure unique en Europe a pu s'opérer grâce au soutien financier du département de l'Hérault mais également grâce au partenariat avec l'Harmonie Bédaricienne qui, depuis le début, a accompagné cette formation sur l'organisation des répétitions, des spectacles et a apporté un soutien sans faille et permanent dans l'avancée et la mise en œuvre des projets.

Cette formation, vivier d'artistes et d'amateurs passionnés par la musique et le chant, a été un espace d'échanges riches et de rencontres transgénérationnelles. Il s'est révélé être un réel outil de cohésion sociale. Par ailleurs, la vocation du Pays est d'impulser des dynamiques, de lancer des initiatives en lien avec les besoins du territoire et ensuite de les transmettre. De ce fait, aujourd'hui le Pays souhaite se retirer de cette action qui prendra fin le 18 septembre 2022 après les 2 spectacles programmés au Domaine de Bayssan. Le retrait du Pays laisse place libre à toute initiative de reprise, portée par de nouveaux acteurs et partenaires pour permettre d'écrire de nouvelles aventures nourries de créations et d'inventivité.

La clôture de cette action se matérialise également par une dernière convention avec l'Harmonie Bédaricienne pour l'accompagnement réalisé qui comprend, l'organisation des répétitions, l'appui logistique pour finaliser le spectacle en cours « 1907 les 12 dimanches d'un printemps ».

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur :

le principe de cette convention de partenariat entre l'Harmonie Bédaricienne et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à cette convention ainsi qu'à la diffusion du spectacle au Domaine de Bayssan les 17 et 18 septembre 2022.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve la convention de partenariat entre l'Harmonie Bédaricienne et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette convention
- approuve la diffusion du spectacle au Domaine de Bayssan les 17 et 18 septembre 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Fait à Pierrerue le 28 juin 2022

Le Président Jean ARCAS

